

02-11-2020 Province de Québec - Municipalité de Saint-Cléophas

À une séance régulière du conseil municipal de Saint-Cléophas tenue à huis clos, le 2 novembre 2020, à 19h30, au 356, Principale, à laquelle sont présents:

Maire: Monsieur Jean-Paul Bélanger
Siège #1: Vacant
Siège #2: Monsieur Richard Fournier
Siège #3: Monsieur Roland St-Pierre
Siège #5: Monsieur Normand St-Laurent
Siège #6: Monsieur Réjean Hudon

Absent: Siège #4: Madame Micheline Morin

Tous formant quorum sous la présidence de Monsieur Jean-Paul Bélanger, maire. Madame Katie St-Pierre, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

Monsieur le maire déclare la séance ouverte par la lecture de l'ordre du jour.

163-20

Vérification du quorum et ouverture de la séance

Considérant l'annonce faite par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du 4 juillet dernier, les réunions du conseil municipal seront désormais tenues à l'Hôtel de Ville;

Considérant la progression du virus dans les dernières semaines et par le fait que le Bas-Saint-Laurent est en zone orange, soit en mode préalerte;

Par conséquent, il est proposé par Monsieur Roland St-Pierre et résolu à l'unanimité:

- que la séance soit tenue à huis clos;
- qu'un enregistrement audio soit disponible sur le site internet de la Municipalité dans les jours à venir;
- que toutes les questions qui seront déposées au bureau municipal s'adressant au conseil seront répondues lors de la réunion régulière du 7 décembre prochain.

164-20

Levée de la séance

Proposé par Monsieur Réjean Hudon et résolu à l'unanimité par le conseil municipal que la séance soit levée à dix-neuf heures quarante-cinq minutes (19h45).

Jean-Paul Bélanger,
Maire

Katie St-Pierre,
Directrice générale et sec.-très